

CONSEIL MUNICIPAL du 02-05-2016

L'an deux mille seize, le 2 mai à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Delfour Monique, Maire.

Présents : Mmes Delfour, Francoual, Pradines, Viard. Mrs Cayla, Faure, Larnaudie, Pégourié, Plénacoste, Rames.

Absent : Mr Delbrel.

Secrétaire de séance : Colette Viard

Rappel de l'ordre du jour :

- Délibérations :
 - * convention ACTES avec la Préfecture (dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité)
 - * candidature au fond de soutien aux ABC 2016 (Europe) ; suite du projet commune pilote pour la trame verte et bleue.
- Camping : dossier aménagement.
- Engagement SIL : affichage.
- Jeux du camping et de la commune.
- Débroussaillage.
- Site internet.
- Commission territoriale secteur Sud, Cajarc, samedi 28 mai à 16 h..
- Information réception des communes concernées par le projet TEPCV ; soirée éclairage public avec le PNR.
- Information réunion avec la Préfète.
- Questions diverses.

1 DELIBERATIONS

1.1 Convention ACTES avec la préfecture (dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité)

Le coût de la procédure est de 130€ la première année et 75€ les 2 années suivantes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- Décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires.
- Donne son accord pour que le Maire engage toutes les démarches requises.
- Autorise le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.
- Désigne la Secrétaire de mairie pour effectuer la télétransmission.

1.2 Candidature au « Fonds de Soutien aux ABC 2016 »

La commune de St Sulpice, avec celle de Corn et de Vers, a été retenue pour le projet du PNR « devenir une commune pilote dans la préservation de la trame verte et bleue » ; l'objectif à présent est d'obtenir des financements pour réaliser des inventaires naturalistes complémentaires à l'étude apportée par le Parc.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de déposer un dossier de candidature auprès du Fonds de Dotation pour la Biodiversité.

2 **CAMPING**

Pour que le dossier de demande du permis d'aménager soit complet et qu'il puisse être transmis à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), nous devons faire appel à un géomètre pour fournir un plan de composition d'ensemble du projet côté dans les trois dimensions, avec vues et coupes présentant le profil du terrain et faisant apparaître les côtes de niveau avant et après les travaux projetés.

3 devis ont été demandés : nous sont parvenus à ce jour un premier devis de 2700€ et un second de 7200€ (celui-ci est justifié notamment par un accompagnement tout au long de la procédure). Nous sommes en attente du dernier devis demandé.

Le débat a une fois de plus dérapé, non sur le contenu mais sur la gestion du dossier, avec des propos disqualifiants, injurieux, diffamatoires portant atteinte à la personne de la part d'un conseiller. Le Maire a dit que si cela se renouvelait, la séance serait interrompue.

Il a été rappelé que le Maire est là pour faire appliquer la loi et qu'il serait préférable de se serrer les coudes dans la gestion de ce dossier et de bien d'autres !...

3 **ENGAGEMENT S.I.L. : AFFICHAGE**

Le projet SIL (Signalétique d'Information Locale) avait été initié il y a plusieurs années par le Pays de Figeac ; il vient d'être repris par le Grand Figeac, qui propose à toutes les communes qui le désirent de s'inscrire dans cette démarche ; la commune de Saint-Sulpice a donné son accord pour adhérer à ce projet, sachant que nous disposerons de 4 ans pour le réaliser.

4 **JEUX DU CAMPING ET DE LA COMMUNE**

L'échelle de bois du toboggan du camping est gravement endommagée; nous sommes en attente de la réponse du fabricant sur la possibilité d'un remplacement de cette échelle.

5 **DEBROUSSAILLAGE**

Le débroussaillage des chemins est réalisé par des entreprises privées, qui concourent pour avoir le marché. Les écarts de prix sont parfois conséquents, mais il semblerait qu'une entreprise ait « cassé » les prix, ce qui a entraîné une réaction violente et infamante de plusieurs entrepreneurs vis-à-vis du technicien en charge de la voirie au Grand Figeac.

A ce jour, le marché n'est pas encore attribué pour le débroussaillage de la commune.

6 **SITE INTERNET**

La mise en ligne va démarrer avec une présentation de la commune, de la mairie, de l'école, de la piscine, et la mise en ligne des comptes-rendus des conseils municipaux, du bulletin municipal. Une proposition va être faite aux entreprises du village qui voudront y figurer, ainsi qu'aux associations. Les modalités d'accès seront précisées dans le prochain bulletin municipal.

7 COMMISSION TERRITORIALE DU SECTEUR SUD

Le samedi 28 mai à 16 h, tous les élus du Secteur Sud du Grand Figeac sont conviés à Cajarc où se tiendra une réunion en présence de Mr Malvy.

8 INFORMATION RECEPTION DES COMMUNES CONCERNEES PAR LE PROJET TEPCV ; SOIREE ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE PNR

Le 12 avril, des élus de 9 communes concernées par le projet TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) ont été reçus à Saint-Sulpice, à la demande du Parc ; était également présent le directeur de Quercy Energies.

L'objectif de cette rencontre était de présenter le projet d'éclairage de Saint-Sulpice dans son long cheminement avec les différents partenaires, ainsi que l'aboutissement avec les choix des luminaires et les coûts. Le but était de leur montrer qu'une puissance de 35 watts était suffisante.

9 INFORMATION REUNION AVEC LA PREFETE

Le 14 avril, les Maires de l'ancien canton de Cajarc ont été conviés à une journée de rencontre avec Mme la Préfète. Concernant les communes nouvelles, elle a rappelé que ces projets doivent se réaliser sur la base du volontariat ; concernant le problème des écoles, elle a réaffirmé le principe du refus des écoles isolées au sein d'un RPI.

10 QUESTIONS DIVERSES

- Travaux de voirie : ils devraient se réaliser à la mi-juin, commençant par la route menant au Mas de Cambou et se poursuivant sur celle menant au Mas de Thomas.
- Gravier pour les jeux de l'école : il faut en rajouter. Christian Larnaudie va voir s'il peut l'acheminer avec sa remorque.
- Problème de connexion internet : la connexion est de plus en plus mauvaise dans le bourg. Le débit devrait s'améliorer d'ici fin 2016.
- Communication : les comptes-rendus des commissions du Grand Figeac, ainsi que toutes les informations en provenance des différents partenaires (Etat, Département, Parc...) seront transférées pour info aux conseillers municipaux.
- Information SYDED : notre référente environnement nous informe que le SYDED propose l'achat d'un kit de poubelles de tri à placer sur l'aire de baignade (1 essai a été fait l'année dernière et il a été positif). La proposition est acceptée ; il faudra simplement s'organiser pour les vider, le camion ne pouvant y accéder.
- Cinéma de plein air : il aura lieu au camping le jeudi 28 juillet et le film projeté est « Le dernier loup ». Cette prestation est facturée 130€ à la commune.

- Cérémonie du 8 mai : à 10h30 suivie d'un apéritif à la salle des Fêtes. Rendez-vous est donné aux conseillers municipaux à 9h45 pour la préparation des toasts et de la salle des fêtes.
- Eclairage public : les horaires d'été seront discutés lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.